

APERÇU DES AIDES FINANCIÈRES EN FAVEUR DES PETITES ENTREPRISES ET DES INDÉPENDANTS

La Direction générale des classes moyennes souhaite offrir un aperçu des aides financières proposées jusqu'ici par le gouvernement luxembourgeois en faveur des petites entreprises et des indépendants touchés par les conséquences financières liée au coronavirus Covid-19.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Direction générale des classes moyennes

1 AIDE DE 5.000 € POUR LES ENTREPRISES OCCUPANT MOINS DE 10 SALARIÉS ET PERTE AU NIVEAU DU CHIFFRE D'AFFAIRES



COMBIEN : Aide non-remboursable de 5.000 €



POUR : Micro-entreprises commerciales ou artisanales occupant moins de **10 personnes**

2 AIDE DE 2.500 € POUR INDÉPENDANTS



COMBIEN : Aide non-remboursable de 2.500 €



POUR : Indépendants occupant moins de **10 personnes**

3 AIDE DE 12.500 € POUR ENTREPRISES AVEC 10-20 SALARIÉS ET PERTE AU NIVEAU DU CHIFFRE D'AFFAIRES



COMBIEN : Indemnité non-remboursable de 12.500 €



POUR : Entreprises commerciales ou artisanales
Nombre de salariés : **10 - 20**

4 INDEMNITÉ D'URGENCE POUR INDÉPENDANTS DE 3.000 €, 3.500 € OU 4.000 €



COMBIEN : Indemnité non-remboursable de 3.000 €, 3.500 € ou 4.000 €



POUR : Indépendants à titre principal

5 AIDES REMBOURSABLES DE MAXIMAL 500.000 €



COMBIEN : Aides remboursables de maximal 500.000 €



POUR : Entreprises et indépendants avec autorisation d'établissement

CLIQUEZ SUR VOTRE AIDE
POUR PLUS D'INFORMATIONS !



Guichet.lu

TROUVEZ DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES SOUS CE LIEN :

guichet.public.lu/fr/entreprises/financement-aides/coronavirus.html